

# Armée de Terre/Cérémonie de port d'insignes et de grades au camp Aissat hier 95 militaires montent en grade



Photo : Y.FI

Le chef d'état-major de l'Armée de terre procédant à la revue des troupes...



Photo : Y.FI

...avant de se prêter au cérémonial de la pose de galons.

Y.F.I  
Libreville/Gabon

*Dans le cadre de la deuxième phase annuelle du tableau d'avancement, 95 soldats de l'Armée de Terre arborent depuis hier de nouveaux galons. Cette traditionnelle cérémonie de port d'insignes et grades a été présidée par le colonel Jean Bedel Boucka, chef d'état-major de l'Armée de terre.*

**APRÈS** cinq années de longue attente, quatre-vingt quinze (95) soldats (8 officiers, 86 sous-officiers et 1 militaire de rang) ont gagné en galons. Une progression à mettre à l'actif de l'application du tableau d'avancement. Lequel se déroule en deux phases dans l'année (janvier et juillet). C'est le colonel Jean Bedel Boucka, chef d'état-major de l'Armée de terre qui en a présidé la cérémonie hier au camp militaire Aissat, dans le 1er arrondissement de Libreville.

À la suite de la pose des nouveaux galons, le "patron" de l'Armée de terre a invité les heureux récipiendaires à poursuivre sur leur lancée. Celle leur ayant permis de monter en grades. "La qualité de vos états de service est le facteur déterminant qui justifie votre présence ici", a-t-il indiqué pour justifier le choix des nouveaux promus. Avant d'ajouter: "Vous êtes plus que par le passé astreints à l'observation des valeurs de discipline militaire, disponibilité, responsabilité, sens élevé du devoir, et de l'honneur. Afin d'être et de demeurer le reflet de toutes les valeurs nobles qui constituent le ferment des femmes et des hommes qui choisissent et intègrent librement la corporation militaire, au service de la République". Des conseils que devront suivre scrupuleusement les nouveaux promus qui ont eu droit aux honneurs militaires au terme de la cérémonie protocolaire.



Photo : Y.FI

Vue des officiels avec au premier plan des généraux retraités invités pour la circonstance.



## DIRECTION GÉNÉRALE

### NOTE D'INFORMATION AUX EMPLOYEURS DE L'OGOUE-MARITIME

(Portant procédure exceptionnelle de production des DTS et paiement des Cotisations Sociales du 2ème trimestre 2019)

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les Employeurs de la Province de l'Ogooué-Maritime qu'à compter du 1er juillet 2019 et à titre exceptionnel, la production des DTS et le paiement de leurs obligations sociales se feront ainsi qu'il suit :

#### **Déclaration Trimestrielle des salaires (DTS)**

Uniquement par e-déclaration (déclaration en ligne) via notre site [www.cnss.ga](http://www.cnss.ga)  
Pour toute information liée à la prise en charge des DTS, bien vouloir nous contacter au : +241 01 79 12 96

#### **Versement des cotisations sociales**

Uniquement par virement bancaire ou par dépôt en espèces sur notre compte :  
**Caisse Nationale de Sécurité Sociale**  
Domiciliation **BICIG PORT-GENTIL FIRST**  
Code Banque : 40001  
Code Agence : 09080  
Numéro de Compte : 07791100053  
Clé RIB : 60  
**IBAN : GA21 4000 1090 8007 7911 0005 360**

Pour permettre une meilleure identification des cotisants, chaque employeur est tenu de transmettre à l'adresse mail [cotisations@cnss.ga](mailto:cotisations@cnss.ga) les éléments ci-après :

#### **Pour le paiement de la DTS du 2ème trimestre 2019 :**

- Copie ordre de virement et/ou Copie Bordereau de versement ;
- Copie Accusé réception de la Déclaration Trimestrielle des Salaires (DTS) ;

#### **Pour tout autre paiement :**

- Copie ordre de virement et/ou Copie Bordereau de versement ;
- Copie document justificatif du paiement (moratoires, redressements, impayés, état des sommes dues, tout autre document pouvant justifier le paiement)

Les reçus d'encaissement par la CNSS seront retournés aux employeurs après l'encaissement effectif de la cotisation.

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, s'excuse du désagrément occasionné et vous remercie de votre bonne compréhension.

Fait à Libreville, le 26 juin 2019



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P. : 134 Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1402  
[www.cnss.ga](http://www.cnss.ga) • facebook : caissenationaledesecuritesocialesgabon